



Communiqué de presse

Aigle, 10 mai 2017

Dernier acte des Etats Généraux sur le centre-ville d'Aigle

La seconde et dernière réunion des Etats Généraux a rassemblé les représentants des groupes politiques mardi 9 mai dans la salle de l'Aiglon pour finaliser les options prises lors de la première assemblée. Ayant pris connaissance des objectifs des TPC et des conditions techniques et de financement, les participants confirment le tronc commun entre l'Aigle-Leysin et l'ASD hors du centre-ville et soutiennent à l'unanimité la poursuite des études, dont la variante du tunnel. Un délai de 10 ans minimum est à prendre en compte avant de débiter des travaux.

Sous la conduite de l'urbaniste Michèle Tranda-Pittion, qui avait déjà animé la première rencontre des Etats Généraux le 29 octobre dernier, une quarantaine de participants ainsi que trois représentants de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) se sont réunis pour la dernière séance des Etats Généraux à la salle de l'Aiglon mardi soir.

Cette séance de travail avait pour but de finaliser les décisions prises en automne sur

- Sortir le tracé de l'Aigle-Leysin du centre-ville
- Etudier l'option d'un tunnel commun à l'AL et l'ASD
- Poursuivre avec un schéma directeur pour la réorganisation des espaces publics

Un plan d'actions pour la suite

Pour donner suite à ces décisions, un bureau d'experts et la direction des TPC ont présenté ce mardi un point de situation approfondi des études réalisées sur :

- Les possibilités de transférer l'Aigle-Leysin (AL) sur la ligne de l'Aigle-Sépey-Diablerets (ASD) en surface
- Les solutions envisagées pour faire passer l'AL et l'ASD dans un tunnel commun
- Les conditions de financement et les aspects techniques relatifs à ces solutions

Au terme d'un débat, les participants confirment à l'unanimité la mise en tronc commun entre l'AL et l'ASD hors du centre-ville. Ils soutiennent à l'unanimité la poursuite des études et priorisent la solution du tunnel à la quasi-unanimité. La question de l'intégration paysagère, notamment aux abords du Château, devra être soignée.

Les participants ont pris connaissance du délai pour les études et la réalisation des travaux (quels qu'ils soient) :

- Le train ne pourra pas être déplacé avant 8 à 12 ans environ
- Certains travaux seront nécessaires pendant cette période intermédiaire. Par les TPC, pour l'exploitation du train ; par la Commune, pour les infrastructures souterraines. Pour l'ensemble des travaux, il s'agira d'optimiser les investissements et de minimiser les nuisances pour les usagers et les commerces.

La Commune met en route l'élaboration d'un schéma directeur des espaces publics en tenant compte des points précédents (avec la poursuite d'une démarche participative). Cela comportera un aménagement des espaces publics pendant la période intermédiaire et son développement ultérieur.

Contacts:

Frédéric Borloz, syndic, 079 204 43 30, syndic@aigle.ch
Claire-Marie Marcuard, Comité en faveur d'Aigle Centre, 079 633 08 53, info@marcuard-geologie.ch
François Deladoey, UDC, 079 206 62 51, francois.deladoey@udc-aigle.ch
Samuel Obi, Alternatives-Les Verts, 078 601 04 11, samuel.obi@gmx.ch
Alain Moret, Entente Aiglone, 079 593 37 70, moret.alain@bluewin.ch
Philippe Pasche, PLR, 078 638 17 01, philippepasche@bluewin.ch
Michel Claudel, PSA, 079 250 62 20, michel.claudel@bluewin.ch
Michel Martenet, Comité référendaire, 079 210 65 47, info@mmp.ch